

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable :
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction :
Greffe municipale

Impression :
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Un canton prodigue

Un état calamiteux des finances cantonales et les recettes pour y remédier font à nouveau la Une de la rentrée politique de cette fin d'été. Cela est presque devenu une habitude car, depuis 1991, le déficit du ménage cantonal a toujours été supérieur à **100 millions** de francs par an et la dette dépasse actuellement 8 milliards de francs. Il faut hélas constater, une fois de plus, que les autorités cantonales n'ont pas réussi à redresser cette situation malgré de massifs transferts de charges sur les communes depuis le début des années nonante.

Le Conseil d'Etat explique que le canton de Vaud doit faire face à une évolution démographique et une situation économique particulières. Si l'on se reporte aux chiffres, on constate que la population totale du canton s'est accrue de

8 % de 1997 à 2003 alors que pour l'ensemble de la Suisse elle a progressé de **4,30 %** durant la même période. En 2003, les moins de 20 ans totalisaient **23,6 %** de la population vaudoise et **22,6 %** de celle de l'Helvétie et les personnes de plus de 65 ans, **15,6 %** des habitants du canton et **15,7 %** de ceux du pays. On ne peut donc pas se prévaloir d'une situation exceptionnelle au niveau démographique. Quant à la situation économique, elle n'est pas bien différente dans le canton de Vaud et dans l'ensemble du pays. Ce qui diffère, ce sont les paramètres retenus par les autorités fédérales et cantonales pour déterminer les projections des années à venir. A ce stade, il est indéniable que les taux retenus par l'autorité fédérale sont beaucoup plus proches de la réalité passée et prévisible de ces prochaines années que ceux estimés pour le canton de Vaud.

Une analyse des comptes du canton de Vaud montre que de 1991 à 2001 le produit des impôts cantonaux et les dépenses ont augmenté chacun de

41 %. Toutefois, en valeur absolue, cela donne une augmentation des impôts perçus de **Fr. 900 millions**, alors que pour les dépenses, la croissance a été de Fr. 1'800 millions. Cette simple comparaison entre l'évolution des recettes et celle des dépenses prouve que les vagues dispositions prises pour limiter les secondes ont été totalement insuffisantes.

Contrairement à ce que d'aucuns propagent, les recettes de l'Etat continuent d'augmenter à un rythme bien supérieur à l'accroissement de la démographie et à l'évolution du coût de la vie. Quant aux charges, elles progressent plus fortement que ces deux paramètres. Pour preuve, le nombre des collaborateurs de l'Etat s'est accru de **10,4 %** de 1999 à 2003 et, en juin 2004, il était de 738 unités à plein temps (**3,37 %**) supérieur à la moyenne 2003. Il n'est pas sans intérêt de comparer ces chiffres avec ceux que le Conseil d'Etat citait dans son programme de législature: « stabiliser l'effectif du personnel administratif à son niveau de 2003 avec un volant de manœuvre de 50 postes équivalent plein temps pour répondre à des besoins urgents sur l'ensemble de la période 2004-2007 ».

L'évolution récente du nombre de serviteurs de l'Etat nous fait sérieusement douter de la volonté des autorités cantonales de redimensionner l'administration, de simplifier certaines procédures et de supprimer des tâches inutiles.

Les recettes ne permettant pas de couvrir la totalité des charges avant amortissement, la Constitution cantonale oblige le Conseil d'Etat à proposer au Parlement un catalogue de mesures d'assainissement équivalent, dans le cas présent, à **165 millions** de francs dans le cadre du budget 2005.

Au nombre de ces mesures figurent bien évidemment une augmentation de la pression fiscale sur les contribuables et des reports de charges sur les communes. A ce sujet, il est proposé de transférer 780 kilomètres de routes cantonales aux communes qui seront contraintes de les reprendre en l'état et

d'en assurer l'entretien à leurs frais. Cela représente environ **23 millions** de dépenses supplémentaires pour les communes. En conséquence, la majeure partie d'entre elles devront à leur tour augmenter leur taux d'imposition pour y faire face.

Finalement, on ne constate aucune volonté de la part des autorités cantonales de diminuer les dépenses. Au contraire, elles continuent à se comporter comme si l'on était toujours en période de haute conjoncture. Cela a pour conséquence que les citoyens contribuables seront une fois de plus contraints de passer à la caisse aussi longtemps que ces mêmes autorités n'auront pas le courage de mettre fin à cette spirale incontrôlée des dépenses publiques et de ne plus faire preuve de prodigalité.

Daniel Grosclaude
Syndic

Reflets du Législatif

Traditionnel ordre du jour pour la **séance du lundi 28 juin** écoulé qui voit le Législatif se réunir et délibérer sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité.

La séance débute par l'assermentation de M. Léopold GALLUS appelé à succéder à une élue démissionnaire.

Rapport de la Municipalité sur la gestion 2003

L'organe délibérant accepte le rapport de la Municipalité sur la gestion 2003 tel que présenté et compte tenu des remarques faites dans le rapport de la Commission de gestion, ainsi que des réponses de l'Exécutif.

Comptes communaux de l'exercice 2003

Le Conseil adopte les comptes de l'année 2003 de même que la répartition de l'excédent de recettes tels que présentés.

Demandes de naturalisation

Consécutivement à la lecture du rapport rédigé par la Commission de naturalisation, le Conseil accorde la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne à **M. et Mme Antonio et Ana Isabel NAVEGA** ainsi qu'à leur fille **Adeline**, d'origine portugaise.

Remaniement parcellaire

Jean-Pierre Sueur, Municipal, informe le Législatif sur l'état d'avancement des travaux liés au remaniement parcellaire et renseigne sur la suite de la procédure permettant d'aboutir à la mise à l'enquête publique de l'ensemble des plans de quartier.

*Nicole Pétermann
Secrétaire du Conseil*

De la Municipalité

Complexe des Services de voirie et domaines et forêts

Le concours pour la sélection de l'avant-projet des futurs locaux des Services de voirie et domaines et forêts sur le site de Manlout étant terminé, **une exposition publique des avant-projets présentés aura lieu du 6 au 29 octobre 2004** à la salle du Conseil communal, du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00. Le Collège d'experts sera présent le 6 octobre à 17 heures.

De nos Institutions

Police municipale

Dans le cadre d'une nouvelle Convention de collaboration, signée par les Municipalités concernées, en date du 13 septembre 2004, nous informons la population qu'à partir du 1^{er} octobre 2004, les polices municipales de Cheseaux, Romanel et le Mont-sur-Lausanne effectueront des patrouilles communes. **Nous rappelons que dès 18 heures, et en cas d'urgence, le Service de police est atteignable au 117.**



Mme Odette Cottier

Photo: C. Frioud

Nos jubilaires

90^e Anniversaire

Le lundi 30 août, les résidents de l'EMS La Paix du Soir étaient rassemblés autour de **Mme Odette Cottier** et sa famille pour lui souhaiter un très bon anniversaire. S'étaient joints à la fête les Autorités communales représentées par M. D. Grosclaude, Syndic et Directeur de l'Etablissement ainsi que M. C. Frioud, secrétaire municipal. M. P. Ethenoz, nouveau Directeur de l'EMS, participait ce jour à « sa première fête des 90 ans ».

Mme Cottier est née à Payerne de parents agriculteurs. Elle est originaire de Grandcour. C'est dans la ville de Payerne qu'elle se marie en 1935. Son mari faisait partie d'un orchestre. Plus tard, les 3 enfants ont rejoint le groupe pour animer les bals et autres manifestations. Pendant que l'orchestre jouait, Mme Cottier qui n'était pas musicienne, faisait du raccommodage pour le Département militaire. Elle s'occupait également du ménage et du jardin. Très coquette, elle faisait de la couture pour elle-même et sa famille, autre qualité, c'était « un excellent cordon bleu ». Elle s'est beaucoup investie par la suite auprès de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. « Une maman, grand-maman, arrière-grand-maman en or » me confie une de ses filles.

Depuis 2001 à La Paix du Soir, elle a régulièrement la visite de sa famille. Après ces nombreuses années de labeur, elle a gardé un sourire charmant et des yeux pleins de malice. Merci Mme Cottier de nous offrir chaque jour votre si joli sourire.

Cécile Inauen

A l'assaut des 4'000!

Domicilié au chemin de Longeraie, **M. Edouard Roth** accueillait les Représentants de l'Autorité communale, en présence d'amis et connaissances, ainsi que le soussigné, à l'occasion de son **90^e anniversaire**. Arrivé de Lausanne début février dernier, célibataire, Edouard Roth s'est particulièrement dévoué pour des membres de sa famille ou des personnes moins favorisées et auxquels il apportait aide morale et physique. Après 45 années d'une carrière de typographe, il sait mettre à profit une retraite bien méritée. Très sportif, il pratique le ski et la haute montagne; membre durant 70 années du Club Alpin, il peut évoquer ses nombreuses ascensions, le Rothorn de Zinal, la Dent Blanche, le Cervin, le Mont-Blanc et bien d'autres, sans négliger une incursion dans les Dolomites et une longue marche en Laponie. A signaler l'une de ses dernières expéditions, dans le Val d'Hérens, à quelques 3'500 m d'altitude... l'année dernière! Et s'il plaît à conter quelques mésaventures, c'est toujours avec le sourire, voire une pointe d'humour.

Edouard Roth demeure très actif, voyage volontiers en train, et à l'échelon local, n'hésite pas à assister à la manifestation du 1^{er} août, ainsi qu'à la traditionnelle « Torrée », et on a même pu l'apercevoir à la Mi-été des Planches.

Nous avons eu grand plaisir à rencontrer M. Edouard Roth, à l'écouter nous parler de sa montagne et à évoquer divers souvenirs, le tout avec calme et sérénité. Nous le remercions très sincèrement de ce moment d'échanges passé en sa compagnie et ne pouvons que lui souhaiter encore de belles années de paisible retraite, en notre Commune.

C. Frioud



M. Edouard Roth

Photo: C. Frioud



Mme et M. Aline et Alfred Hadorn-Borgeaud

Photo: C. Frioud

Venez donc à notre marché du Mont!

- **Le charcutier** et son épouse vous y accueillent avec le sourire et leurs spécialités maison: de la saucisse aux choux au boudin créole, par exemple.
- **Les productrices du Mont** vous proposeront, fraîchement cueillis de leur potager ou de leur verger, de délicieuses petites salades coupées, mêlées ou des fraises, des pommes, des prunes...
- **Le fromager**, Montain lui aussi, a pour vous quelques tommes fraîches, des spécialités de chèvre ou de brebis, de quoi faire une fondue... et vous repartirez avec votre pain, après avoir salué un voisin, un élu local!

Vive les produits sains de proximité!

- Tous les jeudis de 15 h 00 à 18 h 00 sur la place de l'église.

V. Henry

Noces de diamant

En août 1994, une délégation municipale rendait visite à **Mme et M. Aline et Alfred Hadorn-Borgeaud**, domiciliés au ch. de Longeraie, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage. Nous les retrouvons, dix années plus tard, pour fêter leur **60^e anniversaire d'un mariage célébré au Mont, le 27 mai 1944**. Ils n'ont pas changé et il semble que le temps n'ait aucune emprise sur ce couple fort aimable, discret et d'une réelle gentillesse. Il appartenait à M. D. Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, d'apporter à Mme et M. Hadorn les félicitations et meilleurs vœux de l'Autorité communale, en présence de leurs filles, Christiane, Edith, Marinette et de leur beau-fils, Ulrich Hess-Hadorn, qui a repris l'exploitation du domaine, la présence de la Famille Hadorn sur les marchés lausannois étant toujours d'actualité. Nous les remercions de leur accueil, leur réitérons nos sincères félicitations et nos

vœux les meilleurs pour encore de belles années de partage, de complicité et d'amour.

C. Frioud

A savoir



Marché du Mont

Souvenez-vous quant grand-mère faisait boucherie et qu'elle vous donnait un bout de saucisse à rôtir tout frais... Et son potager qui regorgeait de salades; ses framboises dont vous vous régalez enfants...

Tout cela change! Plus de grands jardins, plus le temps de soigner ses petits légumes, de cueillir ses cerises, de courir les boucheries de campagne ou les fromageries d'alpage!

A la Dubarde

Rte du Châtaignier 1 – 1052 Le Mont

Samedi 6 novembre
de 10 heures à 19 heures

Dimanche 7 novembre
de 10 heures à 17 heures

VENTE ARTISANAT – MARCHÉ BROCANTE – MEUBLES

Du verger: pommes, poires

Artisanat: peinture sur porcelaine, peinture sur soie Tiffany

Brocante: Meubles anciens restaurés

Par: Josette et Raymond Corbaz
Bluette Echenard
Marcel Cochand

Tous les bénéfices seront versés au Burkina Faso.



Le marché du Mont sur la place de l'église

Photos: C. Frioud

Natation

Quelques nageurs Montains, entraînés par le Renens Natation se sont distingués cet été.

Relevons quelques uns de leurs beaux résultats:

Nadia Panchaud a gagné une 5^e place au 100 et au 200 mètres papillon, au Swiss open de Kriens (championnat suisse).

Au Critérium suisse de Kreuzlingen (championnat suisse junior) **Fernand Henny** s'est classé vice-champion, médaillé d'argent, au 200 mètres dos et 5^e au 100 mètres dos. Au même Critérium, **Damien Sandini** s'est classé 4^e au 200 mètres brasse et 6^e au 100 mètres brasse. Voilà des jeunes qui se donnent et qui promettent!

Le mouvement c'est la vie!

Méthode Feldenkrais

Cours hebdomadaires au collège du Grand-Mont le lundi de 18h00 à 19h00.

Avec la méthode Feldenkrais, vous apprenez, à votre rythme, à rendre vos mouvements plus souples, plus harmonieux et plus fonctionnels, à éviter les maux de dos, les crispations. Pour toute personne, quel que soit son âge et sa condition physique.

Renseignements et inscriptions auprès de Christine Barbey, tél. 021 728 1842 ou 079 792 52 20.

Fête de la Saint-Nicolas

Comme chaque année, Saint-Nicolas et son compagnon le père fouettard seront présents au Mont, ainsi que de nombreux stands artisanaux.

Cette manifestation de la Saint-Nicolas se déroulera **le samedi 4 décembre**

2004, comme d'habitude, au Grand-Mont devant le centre commercial.

En cas d'inscription pour y tenir un stand, veuillez remplir le bulletin ci-dessous.

S. Allaz

Le conseil du vétérinaire

Les probiotiques et leurs bénéfices

Probiotique signifie en grec « pour la vie ».

Ce sont des suppléments alimentaires microbiologiques vivants (c'est-à-dire des bactéries) qui, lorsqu'ils sont ingérés, ont un effet bénéfique démontré sur la santé, qu'il s'agisse d'un homme, d'un chien ou d'un chat.

De plus en plus recommandés pour les humains, ils ont prouvé cliniquement leurs avantages lors d'intolérance au lactose ou dans la prévention et le traitement des diarrhées.

Des effets bénéfiques ont été également démontrés chez les chats et les chiens sains ou en convalescence après une infection gastro-intestinale.

Les probiotiques agissent sur l'équilibre de la flore microbienne digestive et font baisser le taux de bactéries pathogènes. Ils aident également à renforcer l'immunité cellulaire. De plus, leur présence semble améliorer la fonction de barrière de l'intestin, empêchant ainsi le passage d'endotoxines vers la circulation sanguine.

L'effet bénéfique des probiotiques ne persiste pas après l'arrêt de la prise. Il faut donc en administrer pendant de longues périodes.

On les trouve sur le marché de l'alimentation humaine dans des produits enri-

chis comme le yaourt, le lait et autres produits laitiers ou les boissons diététiques. Pour les animaux, il en existe aussi sous forme de comprimés ou de poudre.

L'utilisation des probiotiques est donc profitable chez les animaux de compagnie aussi bien préventivement, particulièrement en périodes de stress (changement diététique, sevrage, déménagement, mise en pension etc.) que curativement, lors de diarrhée par exemple.

Dr L. Walter

De nos Sociétés



Tennis-Club Le Châtaignier

Saison d'hiver 2004-2005

La prochaine saison d'hiver débutera le lundi 11 octobre prochain. La halle sera ouverte aux membres et non-membres. Différentes possibilités de location vous sont offertes:

- Abonnement à heure fixe pour toute la saison, réservations à l'heure jusqu'à 2 semaines à l'avance, abonnement de 10 heures à tarif préférentiel. Renseignements au club-house.

Championnat Vaudois d'été

Une vingtaine de juniors du club ont participé au championnat vaudois d'été 2004.

A relever les performances de Roméo Monney finaliste en double (J3) et Renato Lombardi finaliste en J4. Du côté des adultes, magnifique victoire de F. Gugger et L. Aubert dans le tableau du double jeunes seniors.

Société de Développement Bulletin d'inscription pour tenir un banc à la Saint-Nicolas

Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :
Tél. prof./privé :
Nombre de bancs désirés :
Produits exposés ou mis en vente :
Veuillez retourner votre bulletin d'ici au **15 octobre 2004** à:
Florence Zahnd, ch. des Rosiers 15, 1052 e Mont

Inscription à la choucroute de l'Union Instrumentale

Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :
Nbre d'adultes :
Nbre d'enfants :

A retourner jusqu'au 16 octobre 2004 à: **Union Instrumentale, cp 483, 1052 Le Mont**

Interclubs juniors

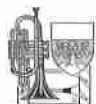
Huit équipes juniors ont représenté le club dans la compétition officielle de Swisstennis. L'équipe des filles C (moins de 12 ans), coachée par Anouk Wantz, a réalisé un véritable exploit en remportant le titre vaudois. Après avoir terminé à la première place de leur groupe, elles ont ensuite battu le TC Morges 3-0 en demi finale, puis se sont imposées 2 à 1 face au TC Aubonne, dans une finale qui a tenu toutes ses promesses. Après les deux parties de simple, le score était de 1 partout. Le double s'avéra donc décisif. Cette dernière partie dura plus de trois heures et nos filles se sont finalement imposées sur le score de 6/7 7/6 6/3 après avoir notamment sauvé une balle de match dans le second set.

G. Monney



Les championnes vaudoises: Stéphanie, Aurore, Marine et Morgane avec leur coach Anouk

Photo: G. Monney



Union Instrumentale

Le Comité et les membres de l'Union Instrumentale ont le plaisir de vous inviter à participer à sa traditionnelle « Journée choucroute », 6^e édition, agendée au **dimanche 24 octobre 2004**, à la cantine du Châtaignier. Dès 10h30, concert-apéritif; la choucroute garnie sera servie, à volonté, dès 12 heures (tarif préférentiel pour les moins de 12 ans). Dans l'attente de cette agréable rencontre, et pour en faciliter l'organisation, nous vous proposons de vous inscrire, sans tarder auprès de l'UIM, au moyen du bulletin ci-contre; nous vous en remercions par avance.

Le comité



FC Le Mont

Voici la stratégie que notre club s'est fixé pour les années futures

Sur le plan sportif:

- L'équipe fanion du FC Le Mont qui prend part au championnat de 2^e ligue doit jouer les premiers rôles en tête du classement de sa catégorie. Mais ceci ne serait qu'un écran de fumée sans renforcer nos deux autres équipes d'actifs et préparer le mouvement junior à se former aux objectifs et à travailler de concert à la préparation de la relève.

Sur le plan des infrastructures:

- Avec ses 62 ans d'existence le FC Le Mont se doit de soigner l'accueil de ses visiteurs et améliorer ses infrastructures; aussi devons-nous transformer nos infrastructures et leur donner un aspect dynamique et conforme à une association sportive.

Vous pouvez nous y aider de deux manières:

- Participer comme spectateur aux matchs de toutes nos équipes ou plus spécialement à ceux de nos 3 équipes d'actifs.
- En devenant membre supporter pour la somme de Fr. 100.- à verser au CCP 10-12935-3) ce qui vous donne droit à un laissez-passer pour tous les matchs de championnat d'une saison.

Nous tenons à votre disposition, auprès de la cantine, un calendrier de toutes les rencontres (juniors, actifs et seniors) et des affiches vous annoncent régulièrement, celles de notre première équipe.

Participez et vivez avec nous quelques moments d'enthousiasme pour les couleurs montaines, afin de donner de notre Commune l'image d'une communauté vivante et accueillante.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer aux bords des terrains, nous vous adressons, nos salutations les plus sportives.

Le comité du FC Le Mont

Volley-Ball Club

A vous tous, amateurs, amatrices, licencié(e)s, nous vous proposons de venir participer à la:

Mi-nuit du volley le samedi 20 novembre 2004

de 14 heures à minuit à la salle de gymnastique du Mottier au Mont.

Une buvette sera à votre disposition non-stop avec notamment: sandwiches, croque-monsieur et, pour les gastronomes, plat plus élaboré.

Toutes les équipes joueront jusqu'à minuit et repartiront avec un prix surprise.

Une finance de Fr. 40.- sera encaissée sur place.

Au vu du succès grandissant de cette manifestation, nous nous voyons obligés de limiter à 20 le nombre d'équipes. Les premiers inscrits auront donc la priorité.

Nous nous réjouissons d'échanger quelques ballons avec vous.

Bulletin d'inscription à la « Mi-nuit du volley »

Une seule équipe par bulletin. Le cas échéant, merci de faire une copie.

Nom de l'équipe:

Société ou club:

Responsable d'équipe:

Adresse:

Téléphone:

Date et signature:

Merci de bien vouloir retourner ce bulletin d'ici au 5 novembre 2004 à:

Jean-Luc Rochat, ch. des Corjons 24, 1052 Le Mont ou par mail:

jl.rochat@urbanet.ch



Photo: Archives de la Société

Les Jeunesses au Chalet-de-la-Ville



Jeunesse du Mont

Jumelage avec Samedan

Dans le but de concrétiser notre Jumelage, la Société de Jeunesse du Mont a invité la Jeunesse de Samedan, le week-end des 17 et 18 juillet, à prendre part à un Giron des Jeunesses Campagnardes qui s'est déroulé à Goumoens-la-Ville.

Après avoir participé à un rallye à travers notre Commune, ils se sont tous retrouvés au Chalet-de-la-Ville pour partager un apéritif, en compagnie du Président de la Société de Développement et de délégués des Autorités.

Prochaine manifestation

A tous les Monstres et Démons du samedi soir, nous vous donnons rendez-vous **à la cantine du Châtaignier le 30 octobre 2004** à partir de 21h00 pour une **soirée Halloween** d'enfer.



FSG Le Mont

Journée familiale de notre société

Comme chaque année maintenant, la FSG Le Mont, sous la conduite d'une équipe dynamique et inventive organise un rallye pour les familles. C'est l'occasion pour petits et grands de vivre un moment de partage et de compétition

tout en découvrant la Commune par un jeu de piste pédestre.

Réunis dès 8h45 autour du traditionnel café-croissants, les candidats ont d'emblée pu se torturer les méninges en feuilletant le questionnaire. Puis, au long du trajet, révisant ses classiques en matière d'opéra, interrogeant les plus jeunes pour identifier toute la famille de Titeuf, redonnant à des monstres des allures de personnalités suisses bien connues, chacun a relevé le défi. Ceux pour qui la pilule était difficile à avaler ont pu pousser avec quelques quartiers de pommes bien agréables en cours de parcours dans le but évident de les identifier parmi la pléthore de variétés existant sur le marché.

Jean Rosset, pour notre plus grand plaisir a fait preuve d'une belle générosité, éclairant ainsi cette journée d'une onde de chaleur et de bien-être fort agréable le tout arrosé d'un sympathique apéritif pour les joyeux concurrents et agrémenté d'un repas délicieux.

Sur le podium cette année, la famille Jeanfavre a littéralement écrasé tous ses adversaires, bravo à eux.

L'organisation de cette manifestation nécessite un engagement et un travail important et tout le monde sait à quel point il est précieux de pouvoir compter sur ces personnes de l'ombre qui œuvrent à la réussite d'un tel projet.

En attendant une future édition du rallye, nous nous réjouissons de vous informer que **la soirée de gym annuelle aura lieu les vendredi 3 et samedi 4 décembre** à la salle du Mottier, avec pour titre: **Dans la Rue**.

Ne manquez donc pas ce prochain rendez-vous!

Pour la FSG, V. Dorthe



Echo des Bois

Fallait-il que l'Echo parte **en course ce samedi 28 août** pour que le soleil le gratifie de sa généreuse présence? On pourrait le croire, car le voyage pour l'Alsace nous a offert dès le départ à 7 heures, des paysages pleins de luminosité, appréciée après une période de pluie.

En passant par Bâle et Mulhouse, nous sommes arrivés au village d'Eguisheim, berceau du vignoble alsacien.

Les maisons au style particulier et magnifiquement fleuries forment un cercle autour de son château. Cette promenade nous a conduits à la dégustation des vins alsaciens. Différents des nôtres, plaisants, ils ont mis de



Photo: Archives de la Société

Les Jeunesses de Samedan et du Mont devant le bâtiment communal

l'ambiance au repas qui suivit avec, au menu, une « choucroute garnie » du Pays, faite au Riesling. **Un régal !**

Le voyage sur Colmar où nous passions la nuit s'est déroulé dans un calme retrouvé – digestion oblige – et la soirée se préparait. Encore un repas copieux, puis sortie de la Société pour chanter dans les rues. Quel plaisir pour nous et quel succès auprès des touristes en promenade qui nous ont réservé un accueil chaleureux. Nous avons même eu le privilège de chanter un chœur en latin avec une Société de chant autrichienne qui passait par là. Soirée fort sympathique.

Dimanche matin, un petit train touristique nous a promené dans le vieux Colmar. Visite expliquée des lieux, intéressante et... rafraîchissante : il avait plu, l'air était frais.

On nous attendait à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim. Repas de midi () s visite de la reconstitution d'un village, jardins, artisanat du passé, de quoi marcher sur 20 hectares de constructions.

Que de souvenirs !

Merci Danièle et Anne-Lise de cette course parfaitement organisée. Les images glanées nous ont permis de rentrer en forme malgré les orages et les pluies traversés. Le soleil était dans les cœurs.

M. Vaucher



Société de Développement

Fête Nationale et Torrée

Beau succès lors de la Torrée du 2 août avec près de 600 personnes.

Prochain journal

Parution

Articles

Fin novembre

5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffé municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



Village d'Egguisheim visité par l'Echo des Bois

Photo: Michèle Derron



Le feu du 1^{er} août allumé par les enfants

Photo: Archives de la Société



Alexandre Cevey à la cuisson des saucissons dans les braises du feu du 1^{er} août

Photo: Archives de la Société



PROGRAMME DE LA SAISON 2004-2005

Comme c'est devenu une tradition appréciée de nombreux mélomanes de notre région, la Société de Développement, la Paroisse et la Commune du Mont, ont le plaisir de s'associer, pour vous présenter notre très beau programme de concerts à l'Eglise du Mont pour la saison prochaine, en vous y invitant chaleureusement.

Dimanche 21 novembre 2004, 17 heures
CHŒUR DES JEUNES DE LAUSANNE

Direction: Dominique Tille
Musique sacrée arménienne, et chants populaires suisses des 4 régions linguistiques
Entrée libre, collecte

Dimanche 19 décembre 2004, 17 heures
CONCERT DE NOËL

Patrick Marguerat: hautbois
Isabelle Bandi: flûte
Anne-Caroline Traube-Prénat: orgue
Musique de l'Avent et de Noël
Entrée libre, collecte

Samedi 22 janvier 2005, 20 h 30
QUATUOR « SINE NOMINE »

Quatuor à cordes

Dimanche 6 février 2005, 17 heures
TRIO D'ANCHES

Hautbois, clarinette et basson

Dimanche 20 mars 2005, 17 heures
DUO « NOVA »

Violon et guitare

Pour ces 3 derniers concerts sous l'égide de la
« Guilde de la Musique de Chambre »,
billets à l'entrée (Fr. 15.-), enfants: entrée libre.

Tous les concerts sont suivis d'une verrée avec les musiciens.

Les détails concernant les œuvres présentées et les musiciens,
paraîtront dans le prochain numéro de notre bulletin.

Renseignements: Christiane Ruffieux, Tél.021 652 52 60